

BPJEPS MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES TOUS

Objectifs

- Être capable d'encadrer les activités physiques d'entretien corporel, les activités et jeux sportifs et les activités physiques en espace naturel
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation

Pré-requis & accessibilité

- Avoir 16 ans
- Être titulaire du PSC1
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins de 3 mois à la date du test de sélection

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référente pour étudier les possibilités à l'adresse suivante : 5200000.formation@ffhandball.net

Admission

- Déposer un dossier de candidature
- Satisfaire au test de sélection comprenant (voir les modalités) :
 - Les exigences préalables à l'entrée en formation
 - L'épreuve de sélection complémentaire permettant de repérer les candidats susceptibles de suivre la formation et la valider.

Moyens pédagogiques

- Formation dispensée en présentiel et/ou à distance par des formateurs professionnels : apports théoriques et exercices de mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

- **BLOC 1** : Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.
- **BLOC 2** : Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.
- **BLOC 3** :

1a - Conduite d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage issue d'un des 3 cycles de découverte, d'initiation ou d'apprentissage préalablement conçus pour chacun des trois domaines d'activités physiques

1b - Entretien composé d'un échange sur l'analyse notamment sécuritaire de la conduite d'une séance et d'un échange sur la démarche de conception, de conduite et d'évaluation d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage pour chacun des trois domaines des activités physiques ou sportives

2 - Entretien portant sur la présentation des conditions de réalisation, notamment matérielles et pédagogiques, nécessaires à la conduite en sécurité d'au moins deux séances d'initiation ou d'apprentissage, relatives à deux nouvelles activités au minimum qui s'inscrivent dans deux des trois domaines des activités physiques ou sportives.

TEST DE SÉLECTION / DATES DE FORMATION

Retrouvez toutes les informations sur www.idsf-formation.fr

Durée

12 mois : septembre à juillet

540 heures en organisme de formation
600 heures min. en structure d'alternance
(variable en fonction du statut d'emploi)

Tarif

12€ x h

Veillez nous contacter pour les modalités de financement

Lieux de formation

Deux sites de formation :
Besançon et Le Creusot

Délais d'accès

Variable selon les sessions de formation

Coordonnées

Coordonnateurs

Quintia LOCATELLI & Jessie DORISCA
Besançon

06 82 01 87 76 - 03 81 88 56 03
5200000.qlocatelli@ffhandball.net
5200000.jdorisca@ffhandball.net

Thibaud SURIVET - Le Creusot
03 85 80 15 56 / 06 10 59 35 72
contact@cd2000.fr

Administratif

Jessie DORISCA
contact@idsf-formation.fr

Certification

BPJEPS spécialité Educateur sportif
Mention Multi-Activités Physiques et Sportives pour Tous, inscrit au RNCP40480

Contenus de formation

Bloc 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics



NOS RÉSEAUX



Contenus de formation

Bloc 3 : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

- Définir les finalités d'un cycle de séances des activités physiques et sportives, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics visés
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances des activités physiques et sportives, en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, et des finalités du cycle de séances, en vue de favoriser les apprentissages
- Elargir ses pratiques à de nouvelles activités physiques et sportives, en développant sa connaissance et son expérience de celles-ci, en vue d'alimenter la conception de séances et d'exploiter en sécurité de nouvelles activités
- Définir les conditions de réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur
- Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu
- Accueillir les participants à une séance des activités physiques et sportives, en présentant les objectifs de celle-ci et son déroulement, en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des participants, notamment ceux en situation de handicap
- Présenter les règles à respecter au cours d'une séance des activités physiques et sportives, en mobilisant des techniques spécifiques à l'activité ou aux activités support(s) de la séance, ainsi que les consignes et le matériel de sécurité, afin de répondre aux objectifs fixés et d'assurer la sécurité des participants
- Animer une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des publics accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation et leur implication
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance des activités physiques et sportives, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas de situation accidentogène
- Analyser une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations
- Evaluer un cycle de séances des activités physiques et sportives, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques



NOS RÉSEAUX

